



**DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE DE CHANTIER (D.A.O.C.)
& DEMANDE D'ARRETE TEMPORAIRE**

N° de l'Accord Technique ou de la Permission de Voirie ⁽¹⁾ :

Date de la demande :

Réf du pétitionnaire :

1- PETITIONNAIRE

Nom :

Adresse :

Interlocuteur des Travaux :

Téléphone :

Fax :

Portale :

2- DESCRIPTION DES TRAVAUX

☐ Petite intervention ponctuelle ; ☐ Travaux prévisibles et programmables ;

☐ Travaux Urgents (Motif) :

Rue(s) :

Limites :

Objet des travaux :

Entreprise :

Types de travaux ⁽¹⁾

: ☐ Aérien

☐ Sol

☐ Sous-sol

☐ Autres (précisez) :

Zones concernées

: ☐ Chaussée

☐ Stationnement

☐ Accotement

☐ Trottoirs

☐ Pistes cyclables

3- DATE D'INTERVENTION SOUHAITEE

Du

:

au

inclus

4- CIRCULATION

☐ Interdiction de stationner
pétitionnaire, plans à joindre)

☐ Interdiction de circuler (déviation à mettre en place par le
☐ Interdiction de stationner et de circuler

☐ Mise en place d'une circulation alternée

☐ Manuelle

☐ Par feux tricolores

5- REGLEMENT DE VOIRIE

Je m'engage à respecter et à faire respecter par les entreprises intervenant sur ce chantier le Règlement de Voirie de la Ville de Frontignan dont j'ai pris connaissance sur le site internet de la ville ainsi que l'arrêté temporaire demandé.

Signature :

La demande est à adresser 10 jours au préalable (15 jours si arrêté de circulation nécessaire) aux
Services Techniques – Gestion du domaine public – Quai de Caramus – 34 110 Frontignan
tel : 04 67 18 51 50

Courriel : gestion.domaine.public@frontignan.fr

⁽¹⁾ n° attribué par l'administration lors de la demande de l'accord technique ou de la permission de voirie.
Dossier de Présentation à fournir conformément à l'article 4.1 du règlement d'exécution des travaux.